

Engagement "Challenge des Entreprises"®

Dimanche 25 juin 2023

Date limite d'inscription le 1^{er} mai 2023

Société :

Nom :

Adresse :

Responsable : Numéro de tél. :

E-mail :

Inscription :

Nombre d'équipages engagés :
4 rameurs + 1 barreur

Donnant droit à 10 repas
gratuits par bateau

Nombre de repas supplémentaires :

ou à préciser avant le 15 mai

Date et signature
de la direction

Cachet de la société

Voir coût de participation au verso ainsi que le déroulement.
Merci de bien vouloir libeller le chèque d'engagement au nom de l'ACLC

Renseignements :

Vous pouvez contacter Bernard Fontaine
par Tél. au 06 26 92 18 82
par Tél. au 04 78 30 01 41
par mail : info@aviron-lyoncaluire.com
pour votre inscription
ou toute information complémentaire



QUAI CLÉMENCEAU - ANCIENNE ÉCLUSE
69300 CALUIRE ET CUIRE

www.aviron-club-lyon-caluire.com

Frais d'inscription :

Équipage	1 ^{er} bateau	2 ^{ème} bateau	3 ^{ème} bateau	4 ^{ème} bateau	5 ^{ème} bateau
	1900 €	1500 €	1300€	1100€	GRATUIT
Nbre repas gratuits	10	20	30	40	50

Repas supplémentaires :

20€ / l'unit

15 € / enfant

- Accompagnateur
- Amis
- Collaborateurs

Entraînements :

1 par semaine pendant 3 à 5 semaines (selon vos disponibilités)
à partir du lundi 15 mai 2023

Journée du 25 juin 2023

- **1** / Course à l'ergomètre sur 2 minutes 09 h00
- **2** / Course bateaux pour sélection 10 h00
- **3** / Course bateaux pour finale 11 h00
- Remise des médailles en présence du Maire de Caluire 12 h00**
- Repas 13 h00
- Orchestre + piste de danse 13 h30
- Initiation à l'aviron pour tous 14h00
- Nombreux stands
 - Restauration rapide, boissons
 - peinture pour les enfants

Le "Plus" :

Les participants au "Challenge des Entreprises®" seront licenciés au club et pourront venir ramer en équipage ou avec les adhérents du club jusqu'à septembre.